Séance du 20.11.2014

Délivrance d'une autorisation d'exploiter

Conformément à la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées (LHR), le CC délivre une autorisation à M. Frédéric La Sala pour l'exploitation de chambres d'hôtes sous l'enseigne "Rêve d'Anzère".

Séance du 04.12.2014

Adjudication travaux dépotoir de la Lienne

L'Etat du Valais, les communes de St-Léonard et d'Ayent ont effectué un appel d'offres pour le curage de la Lienne.

Le CC décide de mandater l'entreprise Bitz Travaux Publics SA pour ces travaux.

Séance du 18.12.2014

Etat-major de conduite en cas de catastrophe de l'Adret

Le CC prend connaissance et accepte, la convention intercommunale de l'état-major de conduite de catastrophes de l'Adret.

Cette convention n'est pas soumise au CG.

<u>Délivrance d'une autorisation d'exploiter</u>

Conformément à la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées (LHR), le CC délivre une autorisation d'exploiter à Mme Maria Julia De Sa Da Costa Deitado pour le café-restaurant de la Télécabine à Anzère.

RPU du secteur de St-Romain

Le CC accepte le plan d'aménagement détaillé (PAD) et le règlement y relatif élaborés par Bisa – Bureau d'ingénieurs SA à Sierre.

En séance du 26.11.2014, le Conseil d'Etat a approuvé le périmètre provisoire et autorise ainsi la commune à entreprendre les mesures préparatoires conformément à l'article 12 de la loi concernant le remembrement et la rectification de limites.

Le CC accepter le rapport sur les mesures préparatoires du RPU de St-Romain (rapport établi par le Bureau Blanc & Schmid SA).

Le CC accepte de participer pour 25% aux coûts de planification et de réalisation des équipements pour la viabilisation du secteur de St-Romain.

Musée des bisses

Le CC prend connaissance et accepte le cahier de charge du directeur du Musée des Bisses. Il accepte également le texte de mise concours de ce poste pour un taux d'activité de 40 %. Cette mise au concours portera l'entête de l'Association du Musée valaisan des bisses.

Séance du 08.01.2015

Taxe de promotion touristique

L'inspection cantonale des finances a procédé au contrôle de l'encaissement des taxes touristiques.

Le CC prend connaissance du rapport établi qui conclut au respect des normes légales en vigueur.

Délivrance d'une autorisation d'exploiter

Conformément à la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées (LHR), le CC délivre une autorisation d'exploiter à Mme Elena Tankovski pour l'enseigne "Chez Tino" à Anzère.

Service de conciergerie

Le CC décide de mettre au concours un poste d'auxiliaire-concierge à temps partiel (taux d'activité 25 % - 2 heures par jour).

Direction des écoles

Le CC prend connaissance de la démission de M. Jean-Claude Aymon de son poste de directeur des écoles pour la fin de l'année scolaire.

CSP de l'Adret

L'Etat du Valais a adressé ses félicitations au CSP de l'Adret pour la gestion de l'incendie qui a eu lieu à Botyre.

Séance du 22.01.2015

Anzère Tourisme

Le CC prend connaissance et accepte les comptes 2013/2014 d'Anzère Tourisme. Ceux-ci bouclent sur un bénéfice de Fr. 1'503.05. Il prend également connaissance du rapport de gestion relatif à l'exercice, ainsi que du budget 2014/2015.

Conseil général : remplacement d'un membre

En séance du 06.11.2014, le CC prenait connaissance de la démission de M. David Chabbey de sa fonction de Conseiller général.

En remplacement, le Parti démocrate chrétien d'Ayent propose M. François Darbellay.

Le CC ratifie cette nomination et proclame M. François Darbellay élu tacitement au Conseil général.

Rallye international du Valais

Le CC accorde les autorisations nécessaires au Rallye international du Valais pour l'utilisation des routes communales le jeudi 29 octobre 2015.

Assemblée bourgeoisiale

L'assemblée bourgeoisiale se déroulera le 27 mars 2015 à 19h30 à la salle PC de Fortunau. Elle traitera notamment des comptes 2014 et du budget 2015.

Séance du 05.02.2015

Mise au concours de deux postes d'apprentis

Le CC décide la mise en postulation de deux postes d'apprenti, soit :

- apprenti(e) employé(e) de commerce auprès de l'administration communale.
- apprenti(e) assistant(e) socio éducatif(ve) auprès de la structure Naftaline

Les personnes intéressées adresseront leur offre détaillée et manuscrite à l'Administration communale avant le 6 mars 2015.

De plus amples détails figurent sur le site www.ayent.ch.

Mise au concours d'un poste de directeur-trice des écoles

Suite à la démission de M. Jean-Claude Aymon en tant que directeur des écoles, le CC décide de mettre ce poste au concours.

Les personnes intéressées adresseront leur offre détaillée et manuscrite à l'Administration communale avant le 6 mars 2015.

De plus amples détails figurent sur le site www.ayent.ch.